

## Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle de la Pharmacie d'officine

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

## **DÉCISION**

Vu le procès-verbal en date du 29 juin 2023 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle

## CQP dispensation de matériel médical à l'officine

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **PARIS** (75) à :

**AOUDIA Nicolas** 

DEMONIERE Céline, avec Félicitations du jury

DJIAVOUDINE Zulaiha, avec Félicitations du jury

HANNACHI Khaola, avec Félicitations du jury

NAEEM Naila, avec Félicitations du jury

POUSSET Marion, avec Félicitations du jury

PROYART Marie, avec Félicitations du jury

SAUVAGE Séverine, avec Félicitations du jury

TMALA Najoua, avec Félicitations du jury

Fait à Paris, le 29 juin 2023 la présidente du jury,

Catherine HOURTIGUET

Décision à titre purement informatif. Seul le diplôme signé par la présidente du jury fait foi et atteste de la possession du CQP. Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.